



LETTRE A LIRE EN FAMILLE

L'accueil de loisirs, le **Pédibus** des « Jeunes de Saint Médard » 2024/2025

PEDIBUS POUR TOUS

Le Pédibus est un service permettant de récupérer vos enfants devant les écoles et de les amener à la Maison des Jeunes de Saint Médard jusqu'à 19h00. Une aide aux devoirs est proposée.

Dans le cadre du Pédibus, les enfants bénéficient d'une variété d'activités conçues pour stimuler leur créativité et favoriser les interactions sociales. Chaque jour, les plus jeunes peuvent participer à des projets proposés par eux-mêmes ou par l'équipe d'animation, jouer dans la cour, ou encore s'adonner à des jeux de société et des parties de baby-foot. Les livres et bandes dessinées sont également à leur disposition pour des moments de lecture tranquille.

De plus, une table de ping-pong est disponible pour des échanges dynamiques, et les enfants peuvent tout simplement profiter de ces moments pour discuter et partager entre amis dans un environnement convivial et sécurisé. Le vendredi est un jour spécial avec la mise à disposition de jeux vidéo pour débiter le week-end de manière ludique.

Nous sommes **tous les jours** devant les écoles **Arbalète, Buffon, Brossolette, Saint Marcel et Sœur Rosalie** (voir les horaires dans le paragraphe fonctionnement)

ADHERER A NOTRE ASSOCIATION

Pour participer aux activités des « Jeunes de Saint Médard » pour l'année 2025-2026, il est **obligatoire d'adhérer** à l'association pour un montant de **5€** pour les moins de 20 ans.

En devenant adhérent, vous pourrez vous inscrire aux pédibus.

Vous trouverez tous les dossiers à remplir sur notre site internet

Pour vous inscrire à l'accueil de loisirs et/ou au pédibus il nous faut :

- Une adhésion **complète** c'est-à-dire un dossier rempli avec les documents demandés + 5€.
- La fiche « **PEDIBUS** inscription trimestrielle complétée » (**5€** la soirée ou **4€** pour l'accompagnement au catéchisme jusqu'au 31 décembre 2025).
- la Fiche **PEDIBUS** 2025-2026 avec la photo récente de votre enfant.

MODALITES DE PAIEMENT

Tous les règlements se font uniquement par **chèque**. Chaque chèque doit correspondre à une inscription spécifique. Pour faciliter la comptabilité, préférez un chèque par enfant et par inscription. Évitez les chèques globaux « adhésion + pédibus ». Vous pouvez inscrire les informations correspondantes à l'arrière du chèque (merci de préciser cela derrière ainsi que le nom de l'enfant si différent).

L'AIDE AUX DEVOIRS

Du lundi au jeudi de **17h à 18h** encadré par des **bénévoles** et salariés, nous donnons la possibilité aux jeunes de faire leurs devoirs autour d'une table « ronde » avec plusieurs autres enfants d'écoles et d'âges différents. Les collégiens sont également les bienvenus. Pour les enfants du catéchisme du mardi, la salle sera ouverte dès **16h**.

COLLEGIENS

Les collégiens peuvent venir seuls pour faire leurs devoirs, jouer ou retrouver des amis. Le coût est de **1€** par heure, goûter inclus.

FONCTIONNEMENT :

Prévenir l'école qu'il vient au pédibus des jeunes de Saint Médard et prévenir par mail en cas d'absence avant 14h à **jeunesdesaintmedard@mjsm.fr**.

Fonctionnement Hebdomadaire :

Lundi : 16h30 pour les écoles Sœur Rosalie, Buffon, Brossolette, Saint Marcel et Arbalète.

Mardi : 15h00 pour les écoles Arbalète, Buffon, Brossolette et 16h30 pour Sœur Rosalie, Saint Marcel.

Mercredi : 13h30 pour les écoles Buffon, Brossolette.

Jeudi : 16h30 pour les écoles Sœur Rosalie, Buffon, Brossolette, Saint Marcel et Arbalète.

Vendredi : 15h00 pour les écoles Buffon, Brossolette, Arbalète et 16h30 pour Sœur Rosalie, Saint Marcel.

Activités : Goûter, aide aux devoirs, jeux et activités variées après le goûter encadrées jusqu'à 19h.

Accompagnement au catéchisme le mardi et jeudi à la paroisse Saint Médard pour les familles qui le souhaitent.

- UN GRAND MERCI POUR VOTRE CONFIANCE -

PÉDIBUS INSCRIPTION du lundi 1 septembre au vendredi 19 décembre 2025 inclus

Si votre enfant vient régulièrement à l'accueil de loisirs de la MJSM, merci de bien vouloir régler par chèque. Nous pouvons prendre plusieurs chèques et les encaisser en différé. Pour ceux qui rencontrent des difficultés financières, retournez-nous ce document en nous indiquant que vous réglerez plus tard. Nous pouvons si besoin éditer des devis et factures pour des aides sociales.

Participation financière jusqu'au 31/12/2025 :

À partir de **5€** par enfant la demi-journée avec le pédibus. Pour les enfants qui vont au catéchisme, c'est **4€**. **Merci de faire le calcul.** Pour les enfants qui viennent tout seuls, c'est un **1€** par heure.

Merci d'entourer ou cocher ce qui vous convient

Vous souhaitez inscrire votre enfant pour toute l'année 2025-2026 ? (Seulement si cela est récurrent)

OUI ☐ NON ☐

Dans ce cas, les jours choisis seront reportés automatiquement sur le trimestre suivant (il ne manquera que la chèque)

Septembre

- | | | | |
|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------------|
| ☐ Lundi 1 | ☐ Mardi 2 | ☐ Jeudi 4 | ☐ Vendredi 5 |
| ☐ Lundi 8 | ☐ Mardi 9 | ☐ Jeudi 11 | ☐ Vendredi 12 |
| ☐ Lundi 15 | ☐ Mardi 16 | ☐ Jeudi 18 | ☐ Vendredi 19 |
| ☐ Lundi 22 | ☐ Mardi 23 | ☐ Jeudi 25 | ☐ Vendredi 26 |
| ☐ Lundi 29 | ☐ Mardi 30 | | |

Octobre

- | | | | |
|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------------|
| ☐ Lundi 6 | ☐ Mardi 7 | ☐ Jeudi 2 | ☐ Vendredi 3 |
| ☐ Lundi 13 | ☐ Mardi 14 | ☐ Jeudi 9 | ☐ Vendredi 10 |
| | | ☐ Jeudi 16 | ☐ Vendredi 17 |

Novembre

- | | | | |
|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------------|
| ☐ Lundi 3 | ☐ Mardi 4 | ☐ Jeudi 6 | ☐ Vendredi 7 |
| ☐ Lundi 10 | ☐ Mardi 11 | ☐ Jeudi 13 | ☐ Vendredi 14 |
| ☐ Lundi 17 | ☐ Mardi 18 | ☐ Jeudi 20 | ☐ Vendredi 21 |
| ☐ Lundi 24 | ☐ Mardi 25 | ☐ Jeudi 27 | ☐ Vendredi 28 |

Décembre

- | | | | |
|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------------|
| ☐ Lundi 1 | ☐ Mardi 2 | ☐ Jeudi 4 | ☐ Vendredi 5 |
| ☐ Lundi 8 | ☐ Mardi 9 | ☐ Jeudi 11 | ☐ Vendredi 12 |
| ☐ Lundi 15 | ☐ Mardi 16 | ☐ Jeudi 18 | ☐ Vendredi 19 |

Total de journées :

Soit : € à l'ordre des Jeunes de Saint Médard

Ne pas prendre en compte la somme si votre enfant est inscrit au catéchisme. Le Pédibus est alors de 4 €

Les enfants inscrits au catéchisme après avoir goûté, sont accompagnés par les animateurs à la paroisse le mardi ou le jeudi à 17h. Et peuvent être ramenés à la maison des jeunes dès la fin du catéchisme jusqu'à ce qu'on vienne les chercher. Reprise du catéchisme le **16 septembre**

Si vous souhaitez que nous amenions votre enfant au **catéchisme** ? (4 € le Pédibus)

OUI le MARDI ☐ OUI le JEUDI ☐ NON ☐

Information :

Les enfants de petite section doivent être autonome au goûter, aux toilettes (enlever son pantalon et le remettre, savoir s'essuyer, et être capable de savoir quand aller aux toilettes).

Nous fournissons le Goûter

Nos animateurs accompagneront vos enfants dans toutes les étapes de l'après-midi.

La fermeture se fait à 19h00. Les animateurs terminent leur travail à 19h00. En cas de retard, merci de nous prévenir au **01 43 31 44 84**

Bien vivre sa journée à l'accueil de loisirs de la Maison des Jeunes de Saint-Médard, c'est d'abord venir avec son plus beau sourire. C'est aussi apporter sa bonne humeur, cette énergie positive qui rend chaque moment plus agréable.

C'est arriver avec l'envie de s'amuser et de créer des souvenirs. C'est accepter de s'ouvrir aux autres et de participer à la vie du groupe avec enthousiasme.

Montant du chèque à l'ordre des **"Jeunes de saint Médard"** :

Nom de ou des enfant (s) :

Prénoms de ou des enfants (s) :

Ecole :

Classe :

Adresse Mail :

Date : Signature :

Jeunes de saint Médard

3, rue du Gril -75005 Paris - 01 43 31 44 84 - jeunesdeaintmedard@mjsm.fr - mjsm.fr

PÉDIBUS LES LUNDIS, MARDIS, JEUDIS ET VENDREDIS

Fiche complémentaire d'inscription à l'accueil de loisirs "Jeunes de Saint Médard" 2025 / 2026

Nom :

Prénom :

Email :

Téléphones :

Date de naissance :

Ecole fréquentée :

Classe fréquentée :

PHOTO
Tu as le droit de
- Sourire
- Tirer la langue
- Faire une grimace

Merci d'entourer ou cocher votre école

- | | |
|--|---|
| ☐ Ecole BUFFON
Lundi et jeudi 16h30 // Mardi et Vendredi 15h00 | ☐ Ecole SŒUR ROSALIE
Lundi, mardi, jeudi et vendredi 16h30 |
| ☐ Ecole BROSSOLETTE
Lundi et jeudi 16h30 // Mardi et Vendredi 15h00 | ☐ Ecole SAINT MARCEL
Lundi, mardi, jeudi et vendredi 16h30 |
| ☐ Ecole ARBALETE
Lundi et jeudi 16h30 // Mardi et Vendredi 15h00 | ☐ Ecole ARAGO
Mardi 15h00 |

Je soussigné (e) autorise mon enfant
à venir et participer aux activités de l'accueil de loisirs de 15h00 à 19h00 et autorise les animateurs de la
Maison des Jeunes de Saint Médard à le récupérer à la sortie de l'école les jours suivants :

Lundi ☐

Mardi ☐

Jeudi ☐

Vendredi ☐

A être accompagné au catéchisme organisé par la Paroisse Saint Médard. (inscription séparée)

le mardi ou le jeudi de 17h00 à 18h15

OUI le Mardi ☐

OUI le Jeudi ☐

NON ☐

Si votre enfant est absent, merci de nous prévenir par mail au plus tard le jour même avant 14h00

Date : Signature :

Tu peux te dessiner arrivant à la Maison des Jeunes avec tes animateurs



Cette fiche est valable toute l'année, ce n'est pas la peine de la redonner à chaque trimestre
sauf si votre enfant vous en fait la demande, il pourra ainsi vous expliquer son utilité.

PÉDIBUS LES MERCREDIS 2025-2026

Fiche ENFANT MERCREDI à l'accueil de loisirs "Jeunes de Saint Médard"

Nom :

Prénom :

Email :

Téléphone :

Date de naissance :

Ecole et classe fréquentées :

.....

PHOTO

Tu as le droit de

- Sourire
- Tirer la langue
- Faire une grimace



Merci d'entourer ou cocher votre école

☐ Ecole **BUFFON**
13h30

☐ Ecole **BROSSOLETTE**
13h20



Je soussigné (e) autorise mon enfant
à venir et participer aux activités de l'accueil de loisirs de 13h30 à 19h00 et autorise les
animateurs de la Maison des Jeunes de Saint Médard à le récupérer à la sortie de l'école les
mercredis :

Maternelle ☐
(Buffon)

Primaire ☐

Si votre enfant est absent, merci de nous prévenir par mail au plus tard le jour même avant
10h00

Date : Signature :



Les Jeunes de Saint Médard

Association de loi 1901 à but non lucratif

Maison des Jeunes de Saint Médard

3 rue du Gril

01 43 31 44 84

mjsm/pourlesjeunes.fr

jeunesdesaintmedard@mjsm.fr

CAMPAGNE DE DONS 2025



Ce tract et cette information peuvent être diffusés au plus grand nombre

En 2025, votre don permettra à l'association de :

Accueillir davantage d'enfants et de jeunes de notre quartier dans des **projets** et à l'**Accueil de loisirs**

- Promouvoir et soutenir l'emploi et la **formation d'animateurs** pour accueillir, encadrer et écouter les jeunes
- Renforcer **notre accueil** pour les collégiens du quartier
- Constituer une caisse de solidarité

L'association les « Jeunes de saint Médard » est agréée par le ministère de la jeunesse et sports au titre de la Jeunesse et de l'éducation populaire.

Point sur les finances de l'association

En 2023, les recettes et les dépenses de l'association sont réparties comme suit :
Sur un chiffre d'affaire de 326 940 euro :

RECETTES

Participation des familles	54,19%
Subvention PS - CAF	29,10%
Appel à projet CAF	
Aide à l'emploi et à la formation	4,02%
Dons et aide	6,42%

DEPENSES

Alimentation - Goûter	2,38%
Fournitures administratives	0,18%
Activités pédagogiques	3,85%
Charges locatives	5,07%
Transport	0,72%
Affranchissement - Télécom	0,26%
Salaires , traitement, charges	86,04%
Adhésions, cotisations et divers	0,14%
Formations des bénévoles	1,36%

Conditions de déductibilité du don

De par ses statuts, l'association « Les Jeunes de Saint Médard » est reconnue comme une association d'intérêt général à caractère socio-éducatif. Le don moyen (120 euro) et le nombre de donateurs ont été sans différences notables en 2024. Pour les personnes physiques, 66% de votre don sera restitué par l'administration fiscale sur le revenu dans la limite de 20% de votre revenu imposable en septembre 2025. Pour les entreprises, merci de nous contacter. Un reçu fiscal (modèle CERFA) vous sera délivré par l'association pour votre déclaration de 2025.

TALON- REPONSE

Nom et Prénom :

Adresse :

Code postal.....Ville.....

Téléphone (facultatif) :

Adresse mail (facultatif).

Déclare faire don de euro à l'association «Les Jeunes de Saint Médard ».

Veuillez libeller votre chèque à l'ordre de « Les Jeunes de Saint Médard » et l'affranchir à l'adresse en tête de ce tract.